

pacs et impots sur le revenu

Par vic, le 18/09/2009 à 11:45

bonjour

nous venons de nous pacser avec mon ami(biens de la vie courante en indivision) suis je redevable de ses impots sur le revenu si il décédait, sachant que son salaire est 3 fois plus élevé que le mien et de son impot foncier, sachant que je vis dans sa maison merci